

rant à tous autres potentats, princes, souverains, tant États que Républiques, eux ou leurs sujets, qu'ils ne peuvent ny ne doivent s'emparer, ny s'habituer en aucun lieu de ce dit pays, que sous le bon plaisir de Sa Majesté très-Chrestienne et de celui qui gouvernera le pays de sa part, à peine d'en encourir sa haine et les efforts de ses armes; et afin qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance, nous avons attaché au derrière des armoiries de France extrait de nostre présent procès-verbal de prise de possession, signé de nous et des personnes cy-après nommées, lesquelles estoient toutes présentes.

“Fait à Sainte-Marie du Sault, le 14^e jour de juin, l'an de grâce 1671, aux présences des Révérends Pères: le Révérend Père Claude d'Ablon, supérieur des missions de ces pays-là; le Révérend Père Gabriel Dreuillettes, le Révérend Père Claude Allouez, le Révérend Père André, tous de la Compagnie de Jésus, et du sieur Nicolas Perrot, interprete pour Sa Majesté en cette partie; le sieur Jolliet, Jacques Mogras, habitant des Trois-Rivières, Pierre Moreau, sieur de la Taupine, soldat de la garnison du chateau de Québec, Denis Masse, François de Chavigny, sieur de la Chevrottière, Jacques Lagillier, Jean Mayseré, Nicolas Dupuis, François Bibaud, Jacques Joviel, Pierre Porteret, Robert Duprat, Vital Driol, Guillaume Bonhomme et autres témoins. ⁽¹⁾

(1) Dans la collection de documents historiques de Brodhead, les dernières lignes de ce procès-verbal se lisent comme suit: “Done at St. Mary of the Falls, on the 14th June, in the year of Grace 1671, in the presence of the Reverend Fathers: the Reverend Father Claude Dablon, superior of the mission in this Country, the Rev. Father Gabriel Drouillets, the Rev. Father Claude Allouez the Rev. Father André, all of the Company of Jesus; and of sieur Nas. Perrot, his Majesty's Interpreter in these parts; sieur Jolliet, Jacques Mogras, an inhabitant of Three Rivers, Pierre Moreau dit de la Toupine, a soldier belonging to the garrison of the Castle of Québec, Denis Masse, François de Chavigny, sieur de la Chevriottière, Jacques Lagillier, Jean Mayseré, Nas. Dupuis, François Bidaud, Jacques Joniel, Pierre Portcet, Robert Duprat, Vital Oriol, Guillaume.”

La mission du Sault-Sainte-Marie, où eut lieu la cérémonie du 14 juin 1670, était située au sud du détroit qui sépare le lac Supérieur du lac Huron. Les Jésuites ont aujourd'hui deux missions au Sault-Sainte-Marie: l'une au sud, sur le territoire américain (état du Michigan), l'autre au nord, sur le territoire canadien (province d'Ontario).